

Les subsides

ayant un préjugé favorable ou défavorable au gouvernement, elle pourrait nécessairement nuancer et ne pas prendre une décision qui serait jugée, comment dirais-je, magnanime ou indépendante.

Ayant dit cela, madame la Présidente, je pense que ça pourrait être réglé par un comité. On pourrait restreindre l'activité. Je pense qu'on peut dire de façon assez claire que c'est dans l'intérêt des fonctionnaires eux-mêmes de venir devant le Comité lorsque le projet de loi sera étudié en deuxième lecture, expliquer comment eux-mêmes s'autodisciplineront, comment ils vont gagner la confiance du grand public dans l'exercice de leurs fonctions de façon objective. Et je ne pense pas qu'il y ait occasion de trop s'inquiéter de cette nuance que j'ai apportée, à savoir que dans certains cas, les fonctionnaires pourraient être, comment dirais-je, nuancés politiquement dans l'exercice de leurs fonctions. Pour ma part, ce sera fait objectivement et au mérite.

M. Cassidy: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je cite le fait, madame la Présidente, que le discours du député préviendra la possibilité que la Chambre défère cette matière à un comité législatif. Effectivement, je prierais le député de ne pas parler du tout.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Vous savez très bien que cela n'est pas un rappel au Règlement. L'honorable député s'est levé pour débattre et je lui ai donné la parole. Le député de Gaspé (M. Marin) a la parole.

M. Marin: Madame la Présidente, il est à peine nécessaire de rappeler à la Chambre des communes que le Parlement, le gouvernement actuel au pouvoir et la Fonction publique qui a pour charge de le servir n'existe pas pour eux-mêmes. Ils servent la population du Canada.

Quelle que soit la mesure qu'ils débattent à la Chambre, les parlementaires sont certains de ne pas faire fausse route s'ils se laissent guider par les critères suivants, à savoir, la mesure sert-elle l'intérêt de la population canadienne ou non?

La présidente suppléante (Mme Champagne): C'est avec regret que je dois interrompre le député mais l'heure réservée à l'étude des Affaires émanant des députés est maintenant écoulée. Conformément à l'article 42(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—LE CONTRÔLE DES ARMEMENTS—LES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 6 mars, de la motion de M^{me} Jewett:

Que la Chambre, alarmée par le rôle que tient le déploiement du missile cruise air-sol, qui enfreint les limites du traité SALT, alarmée par les menaces à l'intégrité du traité sur les missiles anti-missiles et consciente en outre de la possibilité d'une élimination négociée de tous les missiles nucléaires à moyen rayon d'action en Europe, exhorte le gouvernement à intervenir avec fermeté dans le but de renforcer les mesures de contrôle des armements et de désarmement, y compris la cessation des essais du missile cruise au Canada.

Ainsi que de l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra):

Qu'on modifie la motion en supprimant le point final et en ajoutant, immédiatement après, ce qui suit:

«d'une façon qui respecte les obligations du Canada envers l'OTAN et d'autres parties.»

La présidente suppléante (Mme Champagne): Conformément aux dispositions de l'article 13(5) du Règlement, la Chambre procédera maintenant aux votes par appel nominal différés sur l'amendement et la mise aux voix de la motion principale concernant les travaux des subsides.

Convoquez les députés.

(L'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra), mis aux voix, est rejeté.)

(Vote n° 68)

POUR

Députés

Axworthy	Guilbault	Nunziata
Baker	(Saint-Jacques)	Ouellet
Boudria	Henderson	Penner
Copps	Hopkins	Pépin
de Corneille	Isabelle	Prud'homme
Finestone	Johnston	Robichaud
Foster	(Saint-Henri—	Tardif
Frith	Westmount)	(Richmond—Wolfe)
Garneau	Lapierre	Tobin—29
Gauthier	MacLellan	
Gray	Marchi	
(Windsor West)	Nicholson	
Grondin	(Trinity)	

CONTRE

Députés

Althouse	Desjardins	Keeper
Andre	Dick	Ladouceur
Belsher	Domme	Lanthier
Benjamin	Dorin	Lewis
Bernier	Edwards	MacDonald
Blackburn	Ellis	(Kingston and
(Brant)	Epp	the Islands)
Blackburn	(Thunder Bay—	MacDougall
(Jonquière)	Nipigon)	(Timiskaming)
Blaikie	Epp	MacKay
Blais	(Provencher)	Maily
Blenkarn	Fennell	Malone
Bouchard	Ferland	Manly
Bourgault	Frleigh	Mantha
Bradley	Fretz	Martin
Brightwell	Fulton	Mazankowski
Brisco	Gass	McCain
Broadbent	Gérin	McCrossan
Caldwell	Gottselig	McDonald
Carney	Graham	(Broadview—
Cassidy	Grisé	Greenwood)
Chartrand	Gustafson	McKenzie
Clark	Halliday	McKinnon
(Yellowhead)	Hamelin	Minaker
Clark	Hardey	Mitchell
(Brandon—Souris)	Hawkes	Mulroney
Coates	Heap	Murphy
Cooper	Hees	Nickerson
Corbett	Hnatyshyn	Nowlan
Côté	Holtmann	O'Neil
(Lac-Saint-Jean)	Hovdebo	Ostrom
Crosbie	Howie	Orlikow
(St. John's West)	Hudon	Parry
Dantzer	Jewett	Pietz
Darling	Johnson	Price
Daubney	(Bonavista—Trinity—	Redway
de Cotret	Conception)	Reid
de Jong	Jourdenais	Reimer